

# Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. **Un cérémonie de commémoration se déroulera le mardi 19 mars 2024 à 11h au monument aux Morts.**

Un moment solennel ouvert au public.

## Coordonnées

Cimetière - monument aux morts  
rue de Triel  
78570  
Chanteloup-les-Vignes  
Date  
Mardi 19 mars, 11:00 - 11:30